

Extrait du registre des délibérations du Conseil Communautaire

NOMBRE DE CONSEILLERS	DATE DE CONVOCATION	DATE D’AFFICHAGE
En exercice 86	4 novembre 2020	9 novembre 2020
Quorum 75		
Votants 84		
Suffrages exprimés : 84		

Séance du 18 novembre 2020

N°201118-07

L’an deux mil vingt, le 18 novembre à 18h35, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s’est réuni en séance ordinaire, à la salle Cauchoise, sise à Grainville la Teinturière, sous la présidence de Monsieur Jérôme LHEUREUX, Président,

Etaient présents :

David ANQUETIL, Laurent APPERCELLE, Pascal BAILLET, Xavier BATUT, Pierre BAZIN, Catherine BONS, André-Pierre BOURDON, Emmanuel BOUST, Luc BRÉANT, Alexandra BUQUET, Jean-François BUREL, Bertrand CARPENTIER, Philippe CABIN, Marie-Hélène CHANGARNIER, Christine CHANGEUX, Jean-Louis CHAUVENSY, Gérard COLIN, Isabelle COMONT, Valérie CORCEL, Martine CORUBLE, Joël DESCHAMPS, Raphaël DISTANTE, Jérôme DOUILLET, Marie-Louise DOULET, Jean-Claude DUBOC, Christophe DUBOSC, Philippe DUFOUR, Annie DUMENIL, Evelyne DUPUIS, Philippe ETIENNE, Jean-Marie FERMENT, Stéphane FOLLIN, Gérard FOUCHÉ, Daniel GEORGES, Nicole GIBOURDEL, Laurent GODEFROY, Benjamin GORGIBUS, Françoise GUILLOT, Rémi HEROUARD, Patrice HOYÉ, Véronique IZABELLE, Pierre-Yves JEGAT, Hervé JOLLY, Jean-Robert LANCHON, Barbara LANGE, Antoine LECROQ, Magalie LEGRAS, Daniel LEGROS, Martine LE PAIH, Béatrice LEROND, Jérôme LHEUREUX, Sandrine LOSAY-ANNEBIQUE, Sophie MAUBANC, Sylvain MONNIER, Valérie MORSALINNE, Marc MUSONI, Bruno NAZE, Jean-François OUVRY, Didier PEULVEY, Luc POLINSKI, Jean-Paul RENAUX, Marc ROUSSELIN, Maryvonne SCHILD, Daniel SEIGNEUR, Eric SIMON, Yves TASSE, Jean-Pierre THÉVENOT, Bruno THUNE, Patrick TRENDIA, Pascal VANIER, Patrick VICTOR, René VIMONT.

Etaient absents représentés par leur suppléant :

Pierre-Luc BILLIEZ est représenté par Joël FARCY
Patrice FAUCON est représenté par Jean-Paul BEUVIN
David LAMBION est représenté par Guillaume FERON

Etaient absents excusés avec pouvoir :

Jean-François ALIGNY a donné pouvoir à Valérie MORSALINNE
Didier BOULLARD a donné pouvoir à Jean-Paul RENAUX
Lydie BRETTE a donné pouvoir à Benjamin GORGIBUS
Philippe CARREIN a donné pouvoir à Jérôme DOUILLET
Odile COUROYER a donné pouvoir à Jérôme DOUILLET
Franck FOIRET a donné pouvoir à Jérôme LHEUREUX
Didier GASTON a donné pouvoir à Jérôme LHEUREUX
Jacques LEBALLEUR a donné pouvoir à Hervé JOLLY
Alain LEPREUX a donné pouvoir à Jean-François OUVRY

Absent excusé :

Benjamin REGENT

Absent :

Pascal LARGILLET

Conformément aux articles L.5211-1 et L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur Daniel SEIGNEUR a été élu secrétaire de séance.

* _ * _ *

Objet :

FINANCES – Budget Principal – Décision modificative n°3/2020

N°07

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (ci-après CGCT) et notamment les articles L.5211-1 à L.5211-4,

Vu l'article L.1612-11 du CGCT qui permet d'apporter en cours d'année des modifications au budget,

Vu l'arrêté préfectoral en date du 20 septembre 2017 relatif aux statuts de la Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre,

Vu l'avis favorable de la commission des finances en date du 22 octobre 2020,

Vu l'avis favorable du bureau élargi en date du 5 novembre 2020,

Le Conseil Communautaire,
après avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés,

- accepte les modifications présentées dans les tableaux ci-dessous :

RECAPITULATIF DE LA DECISION MODIFICATIVE N°3/2020 BUDGET PRINCIPAL

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Opération d'exécution	Chapitre nature	Prévu sur DMs	Opération d'exécution	Chapitre nature	Prévu sur DMs
	011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	31 612,00 €		70 PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES	
	012 CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES			73 IMPOTS ET TAXES	
	014 ATTENUATIONS DE PRODUITS	271 000,00 €		74 DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	
	05 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	-31 612,00 €		77 PRODUITS EXCEPTIONNELS	
	66 CHARGES FINANCIERES			78 REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	
	67 CHARGES EXCEPTIONNELLES			013 ATTENUATIONS DE CHARGES	
	023 VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	-271 000,00 €		002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	
	TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	0,00 €		TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	0,00 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

Opération d'exécution	Chapitre nature	Prévu sur DMs	Opération d'exécution	Chapitre nature	Prévu sur DMs
	16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES			4582 OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	
	204 SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES			13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	
	21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	-254 700,00 €		27 AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
012020 GROS ENTRETIEN PATRIMOINE	21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	-13 500,00 €		204 SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT	
	23 IMMOBILISATIONS EN COURS			021 VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	-271 000,00 €
	77 AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			041 OPERATIONS PATRIMONIALES	
	4581 OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS			024 CESSIONS D'IMMOBILISATIONS	2 800,00 €
	020 DEPENSES IMPREVUES			001 EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE	
	041 OPERATIONS PATRIMONIALES			10 DOTATIONS FONDS DIVERS ET RESERVES	
	TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	-268 200,00 €		TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	-268 200,00 €

DM n°3 BUDGET PRINCIPAL

SERVICE DEMANDEUR	CHAPITRE BUDGETAIRE		LIGNE BUDGETAIRE	ANTENNE	N ° S Y	BUDGET PRIMITIF + DM n°1 et 2	DM n°3	EXPLICATIONS
	Operation	Chapitre						
VOI	PAS D'OPERATION	011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	60832 FOURNITURES DE PETIT EQUIPEMENT	02C11 VOIRE COMMUNALE	D	200,00 €	-200,00 €	
VOI	PAS D'OPERATION	011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	60833 FOURNITURES DE VOIRE	02C11 VOIRE COMMUNALE	D	2 600,00 €	-1 600,00 €	
VOI	PAS D'OPERATION	011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	6232 FEIES ET CEREMONIES	02C11 VOIRE COMMUNALE	D	6 600,00 €	-8 600,00 €	
VOI	PAS D'OPERATION	011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	616281 VOIRES	02C11 VOIRE COMMUNALE	D	1 203 745,23 €	-13 550,00 €	Ajustement des crédits pour engagements du programme 2020 France Telecom type B sur les communes d'Auberville et Vitteleur
VOI	PAS D'OPERATION	011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	617 ETUDES ET RECHERCHES	02C11 VOIRE COMMUNALE	D	29 506,00 €	-750,00 €	
VOI	PAS D'OPERATION	011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	616231 VOIRES	02C12 ECLAIRAGE PUBLIC - ELECTRIFICATION	D	4 600,00 €	-4 600,00 €	
VOI	PAS D'OPERATION	011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	6228 HONORAIRES	02C12 ECLAIRAGE PUBLIC - ELECTRIFICATION	D	300,00 €	-300,00 €	
VOI	PAS D'OPERATION	011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	616221 BATIMENTS PUBLICS	02C12 ECLAIRAGE PUBLIC - ELECTRIFICATION	D	200,00 €	-200,00 €	
VOI	PAS D'OPERATION	011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	605 ACHATS DE MATERIEL EQUIPEMENTS ET TRAVAUX	02C12 ECLAIRAGE PUBLIC - ELECTRIFICATION	D	143 372,90 €	-14 750,00 €	
ESP	PAS D'OPERATION	65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	657368 AUTRES GROUPEMENTS	02C12 ECLAIRAGE PUBLIC - ELECTRIFICATION	D	289 256,54 €	42 250,00 €	
ESP	PAS D'OPERATION	011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	6281 CONCOLIERS DINERS (COTISATIONS...)	01D11 ESPACE PUBLIC - DU LITTORAL	D	25 136,00 €	-25 136,00 €	Ajustement des crédits suite à un changement de compte budgétaire demandé par la Trésorerie
ESP	PAS D'OPERATION	65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	6288 AUTRES SERVICES EXTERIEURS	01D11 ESPACE PUBLIC - DU LITTORAL	D	11 850,00 €	-8 000,00 €	
DEC	PAS D'OPERATION	011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	6574 SUBV. FONCTIONNEMENT ASSOCIATIONS ET AUTRES	01D11 ESPACE PUBLIC - DU LITTORAL	D	0,00 €	31 136,00 €	
DEC	PAS D'OPERATION	011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	611 CONTRATS DE PRESTATIONS DE SERVICES	02A12 DECHETTERIES	D	660 000,00 €	70 000,00 €	Augmentation du volume de collecte et traitement en déchetteries
DEC	PAS D'OPERATION	011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	61521 TERRAINS	02A12 DECHETTERIES	D	1 714,00 €	35 000,00 €	Abatage d'arbres à la déchetterie de Saint Valéry
DEC	PAS D'OPERATION	65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	65548 AUTRES CONTRIBUTIONS	02A14 TRAITEMENT	D	1 257 337,00 €	-105 000,00 €	Perte de volume sur le part 2 "ordures ménagères" du SMT/VD
FN	PAS D'OPERATION	014 ATTENUATIONS DE PRODUITS	739223 FONDS DE PEREQUATION DES RESSOURCES COMMUNALES ET INTERCO	09B11 Divers COCA	D	1 600 000,00 €	271 000,00 €	Mise à jour du FPC suite à la modification reçue après le vote du budget primitif
DEC	PAS D'OPERATION	024 PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS	024 PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS	02A11 COLLECTE OMR	R	0,00 €	2 800,00 €	Repris d'une borne à ordures ménagères suite à l'achat d'un nouveau véhicule
PEMF	PAS D'OPERATION	21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2186 AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	01A11 CMA LES LUTINS	D	6 482,18 €	8 000,00 €	
PEMF	PAS D'OPERATION	21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2186 AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	01A13 MERLIN ENCHANTEUR	D	3 500,00 €	5 500,00 €	Achat de matériels semi-pro pour mises aux normes légales
PAT	01202001 GROS ENTRETIEN PATRIMOINE	21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2185 INSTAL. GEN. AMENAGEMENTS, AMENAGEMENTS DES CONST.	01A11 CMA LES LUTINS	D	21 653,00 €	-8 000,00 €	
PAT	01202001 GROS ENTRETIEN PATRIMOINE	21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2185 INSTAL. GEN. AMENAGEMENTS, AMENAGEMENTS DES CONST.	01A12 SMA DE LA VALLEE	D	16 205,20 €	-5 500,00 €	
FN	PAS D'OPERATION	21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	21761 RESEAUX DE VOIRE	09B11 Divers COCA	D	2 949 285,00 €	-268 200,00 €	
FN	PAS D'OPERATION	021 VIREMENT A LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	021 VIREMENT A LA SECTION FONCTIONNEMENT	09B11 Divers COCA	R	19 051 737,36 €	-271 000,00 €	Equilibrage de la DM
FN	PAS D'OPERATION	023 VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	023 VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	09B11 Divers COCA	D	19 051 737,36 €	-271 000,00 €	

Pour extrait certifié conforme,
ainsi fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits,



Le Président,

Jérôme LHEUREUX

Conformément aux dispositions du Code de Justice administrative, le Tribunal Administratif de Rouen, sis 53 Avenue Gustave Flaubert à ROUEN (76000), peut-être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération pendant le délai de deux mois commençant à courir à compter de sa notification ou de sa publication. Dans le même délai, un recours gracieux peut-être déposé devant l'autorité territoriale, cette démarche suspendant le délai de recours contentieux qui recommencera à courir soit :

- à compter de la notification de la réponse de l'autorité territoriale,
- deux mois après l'introduction du recours gracieux en l'absence de réponse de l'autorité territoriale pendant le délai de 2 mois

Vu la loi n° 82-623 du 22 juillet 1982 modifiant et complétant la loi n° 82-213 du 2 mars 1982,
le Président atteste que la délibération du Conseil
Communautaire n° 07..... - Séance du 18/11/20
est exécutoire.

Date de réception en Sous-Préfecture :

Date de publication :

Le Président,

J. LHEUREUX



Accusé de réception en préfecture
076-200069839-20201118-201118-07-DE
Date de télétransmission : 30/11/2020
Date de réception préfecture : 30/11/2020